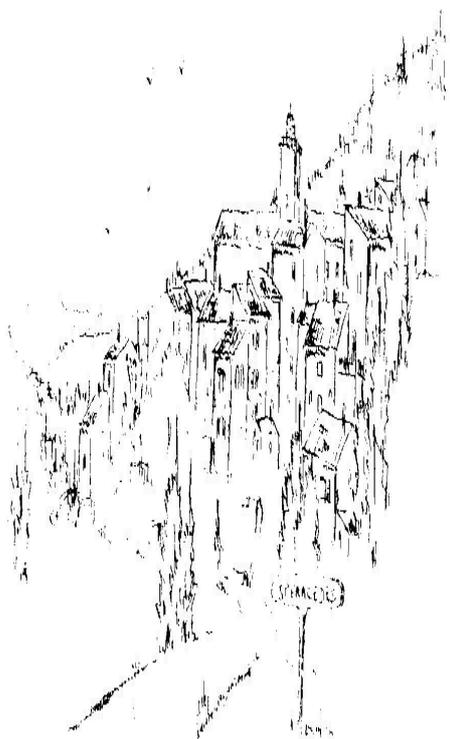


ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 15

Janvier 2012



ÉDITORIAL

Les dernières intempéries avec leur cortège de sinistres : murs effondrés, arbres arrachés, maisons envahies par les eaux, véhicules emportés et le plus tragique, la perte d'êtres humains, nous rappellent que, malgré les progrès de la science, la nature demeure indomptable.

L'homme par insouciance ou cupidité s'est laissé bercer par l'illusion qu'il était parvenu à maîtriser les phénomènes climatiques et leurs conséquences. Des élus ont permis des constructions dans des zones réputées inondables, ils ont laissé combler des "carraires" sans se souvenir qu'elles étaient les passages naturels des eaux pluviales lors des précipitations particulièrement abondantes.

Où est donc passé le bon sens ?

Nous avons, dans notre bulletin N° 12, soulevé ce problème, demandant à la municipalité d'œuvrer pour la restauration d'anciens chemins qui, eux aussi, étaient utiles pour l'évacuation des eaux. Avons-nous été vraiment entendus ?

En ce début de l'année 2012, l'équipe de Spéracèdes Demain vous présente ses meilleurs pour vous, votre famille et vos proches.

Pour le bureau, le Président : Roger Navetti

AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE

Toujours beaucoup d'activités du côté des terrains de boules. Tous les jeudis soirs, du 12 mai au 30 septembre, les amateurs de pétanque se retrouvaient dans une ambiance "bon enfant", familiale, où le beau jeu n'était pas absent. 2422 joueurs se sont affrontés en "doublettes" ou en "triplettes" suivant un programme bien établi. Derrière le comptoir, les équipes des "grillades" et de la buvette se succédaient, avec le sourire, de jeudi en jeudi, montrant la santé de l'équipe du Président Philippe Alcaraz.

Trois concours fédéraux ont été organisés : le prix de l'ABS, le prix du CAFÉ de l'UNION et le prix Moulin BAUSSY-SÉRITEC.

Deux équipes du club étaient engagées aux interclubs de pétanque, une est sortie des "poules" et a disputé les qualifications pour les 16^{èmes} de finale.

Une autre a participé aux interclubs de jeu provençal.

L'Amicale a aussi organisé les quatre concours de la fête du village ainsi que le Prix du Centenaire réservé aux Spéracèdoises et aux Spéracèdois ; à noter que ce concours a été remporté par le doyen de l'Amicale, Eugène Pourcel, associé à son gendre Antoine Trovatello. L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 novembre a élu son Conseil d'Administration qui a choisi, à l'unanimité, son bureau composé de :

Président : Philippe Alcaraz

Vice-Président : Jean-Marc Macario ;

Trésorière : Paule Lerda

Trésorière Adjointe : Violette Lambert

Secrétaire : Roger Navetti

Secrétaire Adjoint : Agnès Flachet



**Eugène Pourcel,
en grande discussion :**

il remportera le concours.

PNR, DERNIÈRES NOUVELLES

Nous sommes sur la dernière ligne droite ! En effet, le Forum territorial du 17/10/11 à Cipières s'est déroulé toute la journée et ce, en présence de nombreux élus des communes concernées, certains représentants du Conseil Général, M. Aschieri représentant du Conseil Régional, l'ONF et de nombreux acteurs : agriculteurs, artisans, forestiers, chasseurs, animateurs territoriaux de tourisme, représentants d'associations de défense du patrimoine culturel ou de l'environnement etc...

M. Daunis, président du syndicat mixte de préfiguration du PNR, a rappelé ce qu'est un PNR : c'est d'abord un projet de territoire et tous les acteurs, quels qu'ils soient, doivent jouer leur rôle pour le porter, le faire vivre. Le syndicat mixte de gestion ne sera qu'un de ces acteurs.

Quelles sont les priorités pour les 3 prochaines années ?

- exprimer clairement le rôle de chacun pour arriver à un maximum d'efficacité
- établir une convention d'objectifs avec le Conseil Général
- créer un label qui équivaldra à une reconnaissance de la spécificité de notre territoire.

Pour le moment 41 communes, dont Spéracèdes, sur 49 ont délibéré sur l'approbation de la charte du PNR des Préalpes d'Azur

Puis ce sera au tour des collectivités de délibérer jusqu'à la fin de l'année 2011

L'avis final sera prononcé en mars 2012 au Ministère de l'Environnement et ce sera le décret de classement.

Le président Daunis continua son discours en martelant "...ce que nous voulons, ce que vous voulez, c'est construire un territoire exemplaire, solidaire et dynamique!..". Nous travaillerons sur 3 axes principaux :

- renforcer l'identité du territoire par la préservation et la promotion du patrimoine
- positionner l'Homme comme acteur principal du PNR
- accompagner les communes pour trouver le difficile équilibre de conciliation entre les différents acteurs

Comment est financé un PNR (frais de fonctionnement)

- 50% par la Région
- 35% par le Conseil Général
- 10% par les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)
- 5% par les communes

Pour appuyer leur volonté d'accompagnement, un représentant de la sous-préfecture ainsi que le président du Conseil Régional M. Vauzelle (venu exprès de Marseille!..) étaient présents à Cipières!!!

Le premier de confirmer que "...l'Etat est à vos côtés aujourd'hui pour ce "combat" d'avenir sur ce territoire grâce à ce PNR pour nos enfants et petits-enfants..." et le second de conclure : "c'est l'idéal de la République qui est en cause dans la construction de cette **trame verte** en prolongement de la **trame bleue** dont ce PNR est acteur ; il est une ligne de défense de la Nature et des paysages qui sont les fondements de son identité culturelle". Avec ce PNR se rejoignent ceux des Baronnies, du Ventoux, des Alpilles, de la Sainte Baume et des Maures. Il terminait son discours en s'adressant à l'auditoire : "ce que vous faites pour ce parc naturel régional, vous le faites pour la renommée de notre pays France aussi ! Merci pour cet exemple d'esprit républicain que vous donnez à tous !"



Claude

A PROPOS DU PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION

INTERCOMMUNALE

(SDCI)

Bras de fer entre les directives gouvernementales relayées par le Préfet et la totalité des communes qui forment notre Communauté de Communes : Terres de Siagne. Ce combat, car c'en est un, transcende les options politiques car le projet présenté a été rejeté à l'**unanimité** par les 6 communes.

Notre Communauté est particulièrement exposée car officiellement sa durée de vie est limitée à 5 ans, passé cette période chaque commune sera donc à nouveau isolée. La réforme des Collectivités Territoriales donne aux Préfets le pouvoir de diriger ce type de communes dans la structure qu'il désire. Il ne sera pas facile pour les Communautés de résister au regroupement prévu, mais, dans notre cas, la difficulté serait grandement accrue.

Pourquoi Spéracèdes Demain est opposé à ce projet qui prévoit un territoire s'étendant de la mer à la montagne ? Ce n'est pas par frilosité, ni par idéologie, mais pour notre bien-être quotidien. La vie dans notre village est grandement appréciée par la quasi-totalité des habitants, il semble donc indispensable que nous conservions la maîtrise de nos décisions, or, dans la structure proposée, nous serions regroupés avec des villes (Grasse, Cannes, Le Cannet,...) dont l'importance les conduit à avoir des intérêts différents des nôtres, ce qui est logique. Sachant que nous aurons 1 voix sur 90, nous ne pourrions pas nous opposer à un choix de compétence que nous ne voudrions pas

La Régie des eaux, que nous connaissons mieux sous le nom de Canal Belletrud, est menacée, car déjà certaines villes, avec lesquelles nous serions, ont affiché l'intention de transférer cette compétence à la nouvelle communauté.

L'ensemble des services de proximité qui est une compétence de Terres de Siagne risquerait fortement de ne pas l'être dans la configuration proposée. Chacune de nos petites communes n'ayant pas les moyens de les assurer, ils disparaîtraient au détriment des jeunes (centres aérés,...) et des aînés (portage des repas à domicile...).

Dans un village de la taille de Spéracèdes les services municipaux sont proches des habitants, le contact est facile, qu'en serait-il si nous étions obligés de nous déplacer pour les consulter ou pour rencontrer un élu ?

Nous n'avons pas "peur" des villes comme certains le laissent entendre parfois, mais nous constatons que notre façon de vivre au quotidien serait largement perturbée.

Par contre, nous sommes tout-à-fait pour le regroupement en syndicats afin de traiter des problèmes qui dépassent le cadre de notre intercommunalité ; cela se fait déjà pour les ordures ménagères (SIVADES), les transports (SILLAGE)

...



NOS PEINES

2011 : triste année.

Spéracèdes a vu partir des anciens : Aimé Baussy, Gilbert Cauvin appelé affectueusement "Tonton", Roger Daver, Roger Jordanoff, Robert Laurent, Léon Maubert et des plus jeunes : André Gallégari et Jean-Yves Gardes.

Nous tenons, dans ce dernier bulletin de l'année, à adresser une fois encore, à toutes les familles endeuillées, nos meilleures pensées

LA SOURCE ET LE LAVOIR (SUITE)

Nous vous rappelons que les travaux effectués sur le terrain jouxtant la source avaient eu pour conséquence l'obturation, par de la boue, de la conduite amenant l'eau au lavoir. Spéracèdes Demain est intervenu, à plusieurs reprises, mais en vain, auprès des élus municipaux pour que la société gérante du chantier répare les dégâts dont elle était responsable. Le lavoir "à sec" pour l'anniversaire de l'arrivée de l'eau par le canal Belletrud faisait plutôt désordre !

Devant l'inertie municipale, nous avons proposé une pétition qui a reçu un accueil chaleureux : de nombreuses signatures en quelques heures. La réaction fut des plus rapides ! La réunion d'information que nous demandions fut organisée en 2 jours, puis une autre 15 jours plus tard.

Des travaux provisoires avaient permis de réalimenter le lavoir. Monsieur le Maire nous a fait part d'une lettre recommandée adressée à la SCI exigeant, de celle-ci, le débouchage de la canalisation puis sa remise en état.

A ce jour, ces travaux n'ont toujours pas été réalisés. Interrogé à ce sujet, Monsieur le Maire nous a dit suivre l'affaire, il en sera de même de Spéracèdes Demain...

COMITÉ DES FÊTES

Année bien remplie, mais ô combien réussie, pour le Comité des Fêtes.

- Spectacle humoristique en février : "Le chemin des 7 bouddhas" de Xavier Borriglione
 - Les "Heures Musicales de Spéracèdes" les 1, 2, 3, 4 et 5 juin. 4 concerts à l'église (Jazz Manouche, par le groupe "Shaker Swing", l'ensemble Polyphonus, le Quatuor Baroque, Trompettes et Orgue), puis, le cinquième jour les harmonies municipales de Grasse et d'Embrun.
 - Fête nationale le 13 juillet : repas et bal en compagnie du DJ "Mémoires"
 - Soirée dansante le 16 juillet pour le 80^{ième} anniversaire du canal Belletrud, sur la place du village, en compagnie de l'orchestre "La Belle Époque" sous la direction d'Alain Loustalot.
 - 4 jours, fin juillet, pour la fête patronale avec les traditionnels repas des gigots à la ficelle, le samedi soir, bal avec l'orchestre "Mémoires" et de l'aïoli du lundi animé par le groupe "Lu Rauba Capèou".
- 4 concours de boules avec à l'organisation l'Amicale Bouliste, la messe chantée en provençal par l'Aïgo Vivo, le dépôt des gerbes à la Croix et au nouvel oratoire de Saint Casimir, avec les tambourinaires de l'Aïgo Vivo et les bravadeurs du



Pays de Fayence, les concours de belote et de boules carrées organisés par le Café de l'Union, la gansade préparée par les Mamies et animée par les danses provençales du groupe folklorique, suivie par l'apéritif d'honneur.

- Concert au bénéfice du Téléthon le 3 décembre, par le chœur de Valbonne-Sophia Antipolis : "Suo Tempore" composé de 30 chanteurs.

- Réveillon de la Saint Sylvestre animé par le DJ Gilles, avec un repas d'une grande



qualité et une ambiance très conviviale.

L'équipe du Comité des Fêtes, en fonction depuis 4 ans, laissera sa place lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra début 2012.

Les photos représentent une partie de l'orchestre "La Belle Époque"

AÏGO VIVO

La saison estivale a été bien remplie. Les nombreuses sorties dans le département et les départements voisins ont permis à l'Aïgo Vivo de présenter danses et chants du folklore provençal. La chorale, toujours brillamment dirigée par Ginette Grosso, a été grandement appréciée pour son interprétation des messes en provençal. Lors de la fête du Centenaire, Monsieur le Vicaire Général de l'Évêché de Nice l'a publiquement félicitée. Elle a été déjà retenue pour 2012 par le Curé de Barrême.

La période des pastorales terminée, le groupe prépare maintenant la saison à venir : la chorale avec Ginette, les danses avec un nouveau "ancien" : Michel Lelaurain.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 octobre a élu son Conseil d'Administration qui a choisi son bureau composé de :

Président : René Lachal

Vice-Présidente : Suzanne Théus

Trésorière : Claire Athenon

Trésorière Adjointe : Jocelyne Hammerer

Secrétaire : André Pellegrin

Secrétaire Adjointe : Marie-Claude Robichon

Vérificateur aux comptes : Roger Navetti



Danse de "La Souche"

NATHALIE et PHILIPPE au CAFÉ de l'UNION

Nathalie et Philippe nous ont reçus chaleureusement un bel après-midi d'automne sur la terrasse côté place. Il y avait aussi la possibilité de la belle terrasse panoramique. Ils ont repris le fonds de commerce du Café de l'Union de Spéracèdes depuis le 18 Mars 2011.

Un peu plus de 6 mois plus tard, le bilan est riche. Il est vrai que l'année était propice : l'année du Centenaire de la commune de Spéracèdes. Cet anniversaire a conduit vers de nombreuses festivités que Nathalie et Philippe ont su conjuguer joliment en intervenant au moment où la programmation le permettait.

Pour la fête du village, ils ont apporté leur aide au Comité des Fêtes pour les inscriptions aux repas et ont organisé le concours de belote le vendredi soir et celui de boules carrées l'après-midi de l'aïoli.

Avec la saison bouliste, ils ont patronné le Prix du Café de l'Union. Dès le mois d'octobre, ils ont remis en place, les jeudis soirs, un concours hebdomadaire de belote prenant ainsi le relais des concours de boules. Le Café Philo reprend aussi ses activités.

Depuis le mois de juin, un plat du jour est disponible le vendredi. Cet automne, cette possibilité se conjugue les autres jours de la semaine. La clientèle satisfaite revient régulièrement, soit du côté place, côté convivial avec les villageois, soit sur la terrasse plus discrète, avec ombre ou soleil au choix selon l'heure de la journée.

Une petite anecdote rapportée par Nathalie : « Grâce à certains clients, nous savons maintenant, par exemple, ce qu'est une « souris verte » ». D'autres reconnaîtront l'auteur de cette boisson...

Spéracèdes Demain souhaite bon vent à Nathalie et Philippe.



Nathalie et Philippe à la terrasse du Café de l'Union

Colin

SPÉRACÈDES ET SA MUSE

En est-il beaucoup des villages de l'arrière-pays bercés toute l'année par le rythme des chants provençaux ou de la pastorale ? Les amateurs de musique classique et de jazz ne sont pas en reste et auront apprécié, pendant deux ans, une série de 6 concerts-classique et jazz- couronnée en juin 2011 par le Festival "Les heures musicales de Spéracèdes".

Enfin la fête de la Croix est l'occasion chaque année de (re)découvrir des groupes locaux talentueux. Galoubet et tambourin sont entrés à l'école pour célébrer depuis des années le carnaval ou la fête de l'école, les enfants apprennent à chanter en français ou en provençal ; la sonorisation, d'excellente facture, est maîtrisée par Tony.

Alors pour aller plus loin, le Conservatoire de musique des Alpes-Maritimes propose une offre complète de cours ouverts aux enfants et aux adultes, dispensés par des Professeurs diplômés, et qui se déroulent dans les locaux mis à disposition par les communes en dehors du temps scolaire. Les tarifs individuels dépendent du niveau de participation de la commune au fonctionnement du Conservatoire. La différence est significative pour la pratique instrumentale individuelle des 1^{er} et 2^{ème} cycles (possibilité de prêt de l'instrument pour les débutants).



**Concert Trompettes et Orgue
Alain Loustalot, Jean Dutot
et Laurent Fiévet**

Tarifs, horaires et lieu du CMAM sur
<http://www.edm06.fr/> ou au 04 93 83 60 40.



Xavier Borriglione

Florence

CCFF

Les Comités Communaux Feux de Forêts sont des associations communales.

Ce sont des hommes et des femmes qui, sous la responsabilité directe des maires, travaillent bénévolement à la prévention et à la protection des forêts contre l'incendie.

Durant les périodes à risques, du 1^{er} juillet au 30 septembre, les membres des CCFF organisent des patrouilles sur les pistes des massifs forestiers communaux en surveillant les fumées suspectes, les incinérations de toute nature en infraction à l'Arrêté Préfectoral et au Code Forestier, les départs de feux. En outre, ils apportent des informations de sécurité aux randonneurs et autres acteurs de la forêt.

En cas d'incendie, ils font partie intégrante des dispositifs de lutte officiels. Ils participent aux moyens mis en œuvre lors de catastrophes avec les pompiers, les agents de "Force 06" (Conseil Général), l'Office National des Forêts et les forces de l'ordre.

La diffusion de l'information étant un des principaux moteurs de la prévention des risques, les CCFF organisent régulièrement des présentations dans les écoles en dehors des périodes à risques. Ils se font connaître ponctuellement lors de manifestations.



Tous les CCFF, et en particulier le nôtre, recrutent des bénévoles. Vous pouvez nous rejoindre en contactant le responsable de Spéracèdes : Mr Denis Chalumeau au 04 93 60 58 73. Il vous sera proposé des stages (gratuits) de connaissance de la forêt méditerranéenne, des cours juridiques du Code Forestier et des arrêtés préfectoraux en vigueur, de conduite 4x4, de secourisme, d'orientation, de carte DFCI, de radio. A la suite de ceux-ci, vous serez opérationnels pour les missions dévolues aux CCFF.

Nous espérons vous compter nombreux parmi nous, pour le bien et la protection de notre patrimoine forestier.

Didier

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

PS 14 MS 15 GS 12 CP 15 CE1 16 CE2 15 CM1 9 CM2 20, il ne s'agit pas d'une séquence ADN décryptée, mais des effectifs par classe en cette rentrée 2011. Une rentrée sereine à Spéracèdes dans un contexte national néanmoins très tendu, lié aux fermetures de classes, au démantèlement de la formation des nouveaux professeurs, à la dévalorisation du métier, à la suppression de l'aide administrative aux directeurs, à l'absence de reconnaissance et à la désertion du concours de recrutement.

Les 116 élèves ont donc été répartis comme suit : deux nouvelles enseignantes, mesdames MILANO Hélène 3 j/semaine et MANGIN Nathalie 1 j/semaine pour les 29 élèves de PS/MS, 22 élèves de GS/CP avec madame CAMPOLO Sophie, 21 élèves de CP/CE1 avec madame Karin CHEVILLON, 24 élèves de CE2/CM1 avec madame CHIOCCI Sylvie et 20 élèves de CM2 avec monsieur MAURY Philippe (directeur) et madame MANGIN (1 j/semaine, le mardi). Deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), mesdames LEMORELLEC Aurore et MAJOUILLIER Solange apportent leur soutien aux deux classes maternelles.

Le projet pédagogique 2011/2012 s'articule autour :

- du cirque avec **Piste d'Azur** (Centre Régional des Arts du Cirque) de la Roquette : 9 séances sont prévues
 - de la journée du goût avec le restaurant **La Chèvre d'or** de Cabris,
 - de la sensibilisation de tous les élèves au développement durable, avec **Méditerranée 2000**,
 - de la prévention routière avec la **MAIF**,
 - des visites du **musée Fernand LEGER de BIOT**
 - de la **visite d'une ferme pour la classe de PS/MS à ST Cézaire**
 - du **ski** de janvier à février 2012 : 5 sorties à Gréolières,
 - de l'organisation du 3ème **cross** de l'école en mai,
- sans oublier la fête de Noël et la kermesse en fin d'année scolaire.....

A l'instar des années précédentes, madame FELIX Corinne est mise à disposition par la mairie pour l'animation de la **bibliothèque** et l'aide à l'**informatique**.

Il faut également relever les interventions **d'éducateurs sportifs** de Terres de Siagne chaque vendredi pour les enfants de GS au CM2.

L'école organise 3 conseils d'école et donne la parole aux délégués des élèves et aux parents élus. Le premier a eu lieu le 18 octobre. Le budget alloué par la municipalité est suffisant pour l'achat des fournitures et de biens (appareils photos, ordinateurs, armoires...). La créativité des enfants et des enseignants n'a plus qu'à faire le reste !

Nos remerciements vont au Directeur de l'école pour nous avoir transmis les informations sur lesquelles s'appuie cet article.

Florence

SERVICE RÉANIMATION ET AVENIR DE L'HÔPITAL DE GRASSE

Beaucoup d'entre vous avez déjà entendu parler de l'éventualité de la suppression du service Réanimation de l'hôpital de Grasse par l'A.R.S. –Agence Régionale de Santé- et ses conséquences sur notre hôpital, le Centre Hospitalier de Grasse (C.H.G)

Le **Docteur Pierre BORNET**, Maire de Cabris, Président du Canal Belletrud, mais surtout pour ce qui nous concerne ce jour, **Chef de Pôle Chirurgie au C.H.G.** a bien voulu accorder un entretien à *Spéracèdes Demain* sur ce sujet d'actualité.

L'idée de ne faire qu'un service de réanimation pour 2 hôpitaux est rationnelle (d'un point de financier) : elle n'est pas raisonnable. Supprimer la Réanimation à Grasse sous-entend que beaucoup d'actes médicaux ne seraient plus faits à Grasse mais à Cannes. Il y a actuellement 8 lits de réanimation à Grasse et 11 à Cannes. Le Maire de Grasse, impliqué directement par la C.M.E. (Commission Médicale d'Établissement) du C.H.G. fait bien les démarches pour s'opposer à cette évolution, mais le Dr Pierre BORNET craint, qu'au cours du S.R.O.S. (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire) 2012-2017, l'A.R.S. ne manque pas une occasion, si elle se présente, pour dire que la sécurité ne peut plus être assurée...

(Il suffirait, peut-être, qu'un des trois anesthésistes de Grasse demande sa mutation)
Cette disparition éventuelle toucherait de plein fouet les services de chirurgie, de cardiologie, de pneumologie et toutes les interventions concernant les personnes fragiles et en particulier liées à l'âge, qui est bien sûr, un facteur important dans notre secteur. S'il devait y avoir un regroupement, il aurait été plus logique, compte tenu de sa position géographique par rapport à l'ouest du département, que le nouvel hôpital construit à Cannes le fût aux environs de Grasse. Escagnolles- Grasse n'est pas toujours facile mais Escagnolles-Cannes alors...

Souhaitons une évolution raisonnable.

Le Docteur Pierre Bornet

Colin



CONSEILS MUNICIPAUX : QUELQUES POINTS ABORDÉS

Séance du 6 juin 2011.

●Gaz de schiste

Monsieur le Maire propose une délibération contre la prospection et l'exploitation du gaz de schiste sur le territoire de la commune, compte tenu des méthodes actuellement appliquées.

Monsieur Escano propose une interdiction quelle que soit la méthode : il n'est pas suivi, donc il s'abstient trouvant le texte présenté pas assez "dur."

●Monsieur Nettle évoque le problème de la source et ceux relatifs à la construction sur le terrain où elle coule. Monsieur le Maire a répondu que c'était le problème du constructeur, l'état et la DDE ont accordé le permis.

Il est à noter que les permis de construire sont accordés par les maires sur conseil de la DDE.

Séance du 27 juin 2011.

●Le SDCI proposé par le Préfet, dont nous parlons par ailleurs, a été évoqué. A l'unanimité moins une abstention : Monsieur Nettle.

Plusieurs conseillers ont souhaité qu'une contre-proposition soit élaborée.

A notre avis, compte tenu des arguments développés par les uns et les autres, un contre-projet recueillant l'unanimité du Conseil semble peu réaliste. Les motifs du refus du SDCI étaient loin d'être les mêmes pour ne pas dire parfois opposés. On peut se poser des questions quant à la motivation de chacun, quelle est la forme d'intercommunalité qu'ils souhaitent et pour laquelle ils s'investiraient.

●Petites mesquineries.

Après les festivités du Centenaire, Monsieur le Maire a félicité et remercié nominativement les membres de l'association "Cent ans de Spéracèdes", Jean-Marie Pfau et Gérard Bonfante exceptés : *est-ce vraiment un oubli ? Nous en doutons !*

Séance du 07-09-2011

●La vente, évoquée ci-dessus, d'un appartement communal à la personne qui l'occupe pour une somme de 117 600 € et celle d'un local commercial et d'une cave pour une somme de 55 000 € a été votée. 2 abstentions : Messieurs Nettle et Piérini.

Le nouveau propriétaire s'engage à garder la cave à la disposition de la commune (*pour combien de temps ?*) permettant ainsi d'y laisser le matériel municipal entreposé.

Délibération adoptée. 2 abstentions : Messieurs Nettle et Piérini.

Ces deux locaux se trouvent dans le même bâtiment (ancienne poste). Il a été fait mention que cet immeuble était un legs.

Deux Conseillers ont demandé d'éclaircir cette question avant de s'engager définitivement.

Séance du 26-09-2011

●La vente de la maison de l'ancienne poste, rue du docteur Belletrud (où se trouve l'agence) a été évoquée, la raison annoncée : trop de travaux à effectuer, trop onéreux.

Nous avons écrit notre désaccord sur cette vente.

Séance du 07-11-2011

Nous avons signalé, à plusieurs reprises, notamment sur le bulletin précédent le fait que le taux des ordures ménagères était surévalué depuis plusieurs municipalités consécutives. Monsieur le Maire, en réponse à un conseiller qui affirmait qu'il n'était pas obligatoire que le taux corresponde à la dépense, a reconnu que cette pratique, tolérée, était illégale. Ce retour à la légalité provoque un "manque à gagner" pour les finances spéracèdoises, manque à gagner qui n'est pas de la responsabilité de Terres de Siagne. Monsieur Escano a regretté que nous devions payer les erreurs commises par les précédentes municipalités. Il est à noter que le Maire et plusieurs adjoints faisaient partie de ces conseils, ils sont donc responsables de cette situation que certains veulent imputer à l'intercommunalité.

SITE "SPÉRACÈDES DEMAIN"

Les bulletins "Spéracèdes Demain" paraissent 2 fois par an. Entre temps, nous vous tenons informés des événements qui se déroulent au village, par l'intermédiaire de notre site :

<http://speracedes.demain.free.fr/>

N'hésitez pas à le consulter. Au bas de chaque article figurent 2 bulles : l'une, sur laquelle se trouve une croix, vous permet, en cliquant dessus, de commenter l'article concerné, l'autre vous permet de lire les commentaires que nous avons reçus.

CONTACTS

Spéracèdes Demain
3, traverse de Rome
06530 SPÉRACÈDES

Courriel : roger.navetti@free.fr
vivianecusa@wanadoo.fr

tél : 04 93 60 51 80